GALENOS
Kranken- und Unfallversicherung
Assurance – maladie et accidents
Assicurazione – malattia e infortuni

Circulaire nº 54 / avril 2017

ENTRE NOUS

Les nouvelles de GALENOS pour nos clients

Nouveaux clients

Assemblée générale 2017

Nouvelles distinctions

Rapport annuel 2016

Besoin d'assurance complémentaire ?

Nouvelle présentation web

Feed-back d'un client

Questions fréquentes – nos réponses

Conseils de santé : le rhume des foins

Le printemps annonce le renouveau … et nous sommes ravis de vous annoncer beaucoup de bonnes nouvelles … !

Nouveaux clients

Les années passent et la progression de GALENOS continue ! Nous sommes très heureux d'afficher en début d'année 2017 une belle croissance de 22 %. Nous remercions les clientes et les clients qui nous ont rejoints en grand nombre cette année, tout comme les membres qui nous témoignent leur confiance depuis des années.

Nouvelle adresse pour l'assemblée générale du 10 juin 2017

Cette année, notre assemblée générale se tient au Metropol, grosser Saal, Fraumünsterstrasse 12, 8001 Zurich. L'invitation est jointe au présent numéro. Vous pouvez vous inscrire par mail à l'adresse gv@galenos.ch ou par téléphone au 044 245 88 88.

Important ! D'éventuelles inscriptions ou annulations tardives doivent impérativement être communiquées à gv@galenos.ch ou bien au téléphone 044 245 88 88 le 26 mai 2017 au plus tard. Merci par avance de votre compréhension.

Nouvelles Distinctions

Comme en 2015 déjà, GALENOS reçoit à nouveau en 2016 le Prix de l'efficience décerné par COMPARIS. Les statistiques publiques de l'OFSP ont mis en évidence notre maîtrise des frais administratifs, qui se révèlent même moindres que l'année antérieure.
Help.ch a également primé GALENOS comme l'un des meilleurs assureurs au vu de la satisfaction exprimée par la clientèle en 2017.

Nouveau rapport annuel 2016

Comme à l'accoutumée, nous renonçons à l'envoi généralisé du rapport annuel à tous les assurés. L'ensemble des rapports annuels peuvent se consulter ou se télécharger à tout moment sur le site www.galenos.ch, rubrique GALENOS > téléchargement.

Besoin d'une assurance complémentaire ?

Vous avez opté pour GALENOS – un grand merci pour votre confiance ! Mais que faire lorsqu'une facture du dentiste plus élevée que prévu vient alourdir votre budget ? Et qu'en est-il d'un séjour hospitalier qui demande des soins additionnels ? La note s'alourdit rapidement – à moins que vous ne bénéficiez de nos assurances complémentaires !

Nos produits, tout à votre avantage :

MAXICA, l'assurance complémentaire des soins

- 50 % des frais de dentiste, jusqu'à CHF 10'000 par an.
- 90 % des frais de médecine parallèle, jusqu'à CHF 3000 par an.
- Verres de lunettes et lentilles de contact, jusqu'à CHF 200 par an.
- Médicaments n'étant pas à la charge de la caisse.
- Transports à caractère hospitalier.
- etc.

HOPITAL, l'assurance complémentaire d'hospitalisation

- Gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans (HOPITAL I).
- 5 % de rabais familial (HOPITAL II + III).
- 20 % de bonus (HOPITAL II + III).
- Couverture mondiale illimitée (HOPITAL III).
- Assistance après un séjour en hôpital
- etc.

Et pour finir : Pour la souscription de nos assurances complémentaires MAXICA et/ou HOPITAL, les trois premiers mois de primes sont offerts !
Pour en savoir plus : www.galenos.ch

N'oubliez pas qu'aucune assurance complémentaire ne peut se souscrire après la survenance du cas. N'hésitez pas à nous contacter pour tout conseil personnalisé, sans engagement de votre part. Notre offre ne manquera pas de vous séduire … car votre bien-être nous tient à cœur depuis 1908 !

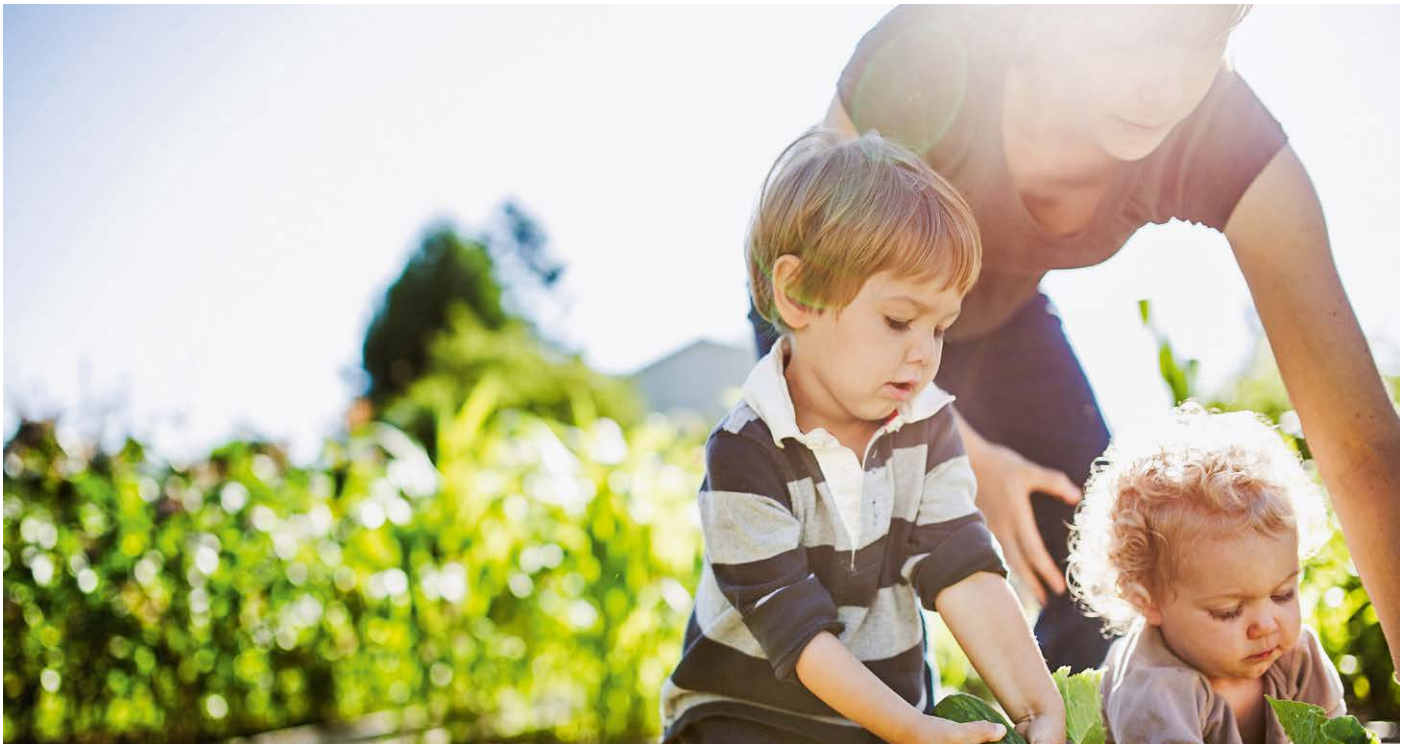

Nouvelle présentation web

Notre nouveau site internet également témoigne de notre essor. A partir de l'été, notre site internet se présentera dans un nouveau format très moderne.

Nouvelle rubrique – votre feedback

Message de monsieur P. M., Bâle-Campagne (chez GALENOS depuis 1968).
Notre client de longue date devait obligatoirement subir une opération de la cataracte. Le médecin lui avait assuré que l'intervention serait pratiquement indolore, mais P. M. était loin de se sentir à l'aise.

Avant la première visite médicale, notre membre s'est adressé à GALENOS et obtenu diverses informations :
– sur le coût de l'opération,
– sur le cristallin,
– et d'autres importantes informations relatives à l'intervention.

Bien informé, P. M. pouvait désormais communiquer pratiquement d'égal à égal avec son médecin.

Après la première rencontre constructive avec le praticien, P. M. était satisfait. Il a été opéré des deux yeux avec succès. L'entretien préalable avec GALENOS a permis à notre membre d'économiser quelque CHF 600, à qualité égale.

Questions fréquentes – nos réponses

Où dois-je envoyer mes factures ?
Les justificatifs correspondants doivent être envoyés à notre adresse postale : Militärstrasse 36, Case postale, 8021 Zurich.

Qu'advient-il si j'effectue mes paiements au guichet de la poste ?
Il faut cinq jours ouvrés jusqu'à ce que l'argent arrive sur le compte de GALENOS. Ce délai peut donner lieu à des rappels.

Quand les rappels sont-ils effectués ?
Les rappels sont envoyés trente jours après échéance, le mois qui suit.

Conseils de santé
Que faire contre le rhume des foins ?

Dans de nombreux cas, la fuite est le seul remède. Des prévisions sur la pollinisation paraissant dans les quotidiens, ou sont diffusées à la radio. Des renseignements téléphoniques et des applis sont également proposés. Par ailleurs, un calendrier de la pollinisation est disponible en pharmacie.

A quoi doit veiller l'allergique au pollen ?
En cas de forte pollinisation, éviter les sorties en plein air les jours secs, ensoleillés et par grand vent, en particulier dans les prés et les champs ou à proximité de plantes allergisantes.

Conseils en cas de forte pollinisation :
– De préférence, pratiquer les activités de plein air le matin en ville, et plutôt le soir à la campagne, ou les jours pluvieux. La pollinisation est alors au plus bas. La pratique de sport en salle reste naturellement possible.

– Garder les portes et les fenêtres fermées pendant les périodes de pollinisation dans la mesure du possible, et aérer brièvement, de préférence lorsque la concentration de pollen est la plus faible – à moins que vous n'ayez installé des filtres contre le pollen.
– Equiper le système de ventilation de la voiture d'un filtre à pollen (standard dans les véhicules nouveaux).
– Protéger les yeux avec des lunettes de soleil épousant le visage au plus près.
– Se doucher avant d'aller au lit et se laver les cheveux tous les jours pour enlever le pollen.
– Changer de vêtements tous les jours et ne pas conserver dans la chambre à coucher les vêtements portés.
– Ne pas faire sécher le linge à l'air libre.
– Des compresses froides soulagent les yeux qui démangent.
– Renoncer à fumer – l'irritation constante des voies respiratoires facilite l'attaque des muqueuses par les allergènes.
– Se rincer le nez au moyen d'une solution physiologique pour éliminer le pollen.
– Passer ses vacances dans des régions exemptes de pollen dans la mesure du possible (en bord de mer, ou à la montagne au-dessus de 2000 m p. ex.).
– La durée de la saison propice au rhume des foins varie selon la latitude et l'altitude ; elle commence plus tard à la montagne qu'en plaine.
– En présence d'allergies croisées (allergie au pollen et allergie alimentaire avec des allergènes apparentés), consommer uniquement des boissons et des aliments « sûrs » avant tout effort physique (sport, jardinage, etc.). Une réaction allergique peut se produire plus rapidement sous l'effort qu'au repos.
– Prendre les médicaments antiallergiques (antihistaminiques) une heure au moins avant l'activité sportive en plein air. Dans ce cas, les activités à l'air libre ne posent généralement aucun problème.

(Source : Sprechzimmer.ch)

Et pour finir…

Nous souhaitons à toutes nos clientes et à tous nos clients un agréable printemps, en parfaite santé.

Roland Kleiner
Directeur

Karim Manga
Chef des Finances
Membre de la Direction

Martin Künzler
Chef des Prestations
Membre de la Direction

Marylène Berthier
Chef Marketing & Administration
Membre des Cadres

GALENOS
Assurance – maladie et accidents
Militärstrasse 36
8021 Zurich
Téléphone 044 245 88 88
info@galenos.ch
www.galenos.ch